

COORDINATION DES
INSTITUTS DE FORMATIONS
GHT CŒUR GRAND-EST



Catalogue **FORMATION** continue 2025

SOMMAIRE

INFORMATIONS	2
PRÉSENTATION	3
GESTION CCI-PICC LINE ET ABORDS VEINEUX	4
PRÉPARATION A LA SÉLECTION IFAS	5
TUTORAT INFIRMIER	6
TUTORAT AIDE-SOIGNANT	7
ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DES AIDES-SOIGNANTS DIPLÔMÉS AVANT LA RÉINGÉNIERIE DU DIPLÔME D'ÉTAT DE 2021	8
MAITRE DE STAGE OU MANAGEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENANT	9
RÔLE AIDE-SOIGNANT ET CLASSES THÉRAPEUTIQUES	10
CONFORTER LA PRISE EN SOIN SOMATIQUE DU PATIENT SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES	11
PARCOURS SPÉCIFIQUE D'ACCES EN SECONDE ANNÉE DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS POUR LES AIDES-SOIGNANTS	12
VAE HYBRIDE AIDE-SOIGNANT	13
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE : IFSI	14
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE : IFAS	15
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE : IFAP	16
PERSPECTIVES 2025	17
VOS BESOINS EN FORMATION	18
CONTACTS	19
BULLETIN D'INSCRIPTION	20



CONTEXTE

Le dispositif de formation rayonne sur l'ensemble du GHT. Il constitue une offre de formation territorialisée et recouvre des dispositifs de formations initiales aux métiers d'infirmier et d'aide-soignant, et des dispositifs de formations continues valorisant les parcours de Formation tout au Long de la Vie

L'intégralité de notre offre de formation professionnelle continue s'inscrit :

- Dans l'évolution des pratiques et coopérations professionnelles
- Dans une démarche d'actualisation et de consolidation des compétences
- Dans l'intégration de l'évolution de la réingénierie des formations paramédicales
- Dans l'évolution du contexte économique, social et réglementaire

POURQUOI PROPOSER UNE FORMATION CONTINUE ?

Proposer une offre de formation continue pour les Instituts de Formation, a pour objectifs :

- De développer/renforcer des connaissances et/ou de pratiques dans un domaine professionnel, à destination des IDE, AS et ASHQ
- De proposer une offre de formation continue de proximité à l'échelle du GHT
- De renforcer le partenariat entre les instituts de formation et les lieux d'exercice professionnel
- De maintenir une qualité de prise en soins des personnes, et de l'encadrement des apprenants
- De favoriser l'adaptation à l'emploi



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les formations sont construites en utilisant les méthodes pédagogiques suivantes :

- La méthode expositive, basée sur une transmission de connaissances
- La méthode interrogative ou maïeutique, basée sur des tests de positionnement et l'analyse de situations
- La méthode active ou dite « de découverte », basée sur des jeux de rôle

Chaque institut dispose de salles de travaux pratiques et de salles travaux dirigés. Des outils numériques offrent la possibilité de cours vidéo et/ou à distance.

QUELLES DÉMARCHES POUR UNE INSCRIPTION

Contacter l'Institut qui dispense la formation choisie (au bas de chaque descriptif de formation) via les coordonnées mentionnées à la fin du catalogue.

NOTION D'INTRA/INTER

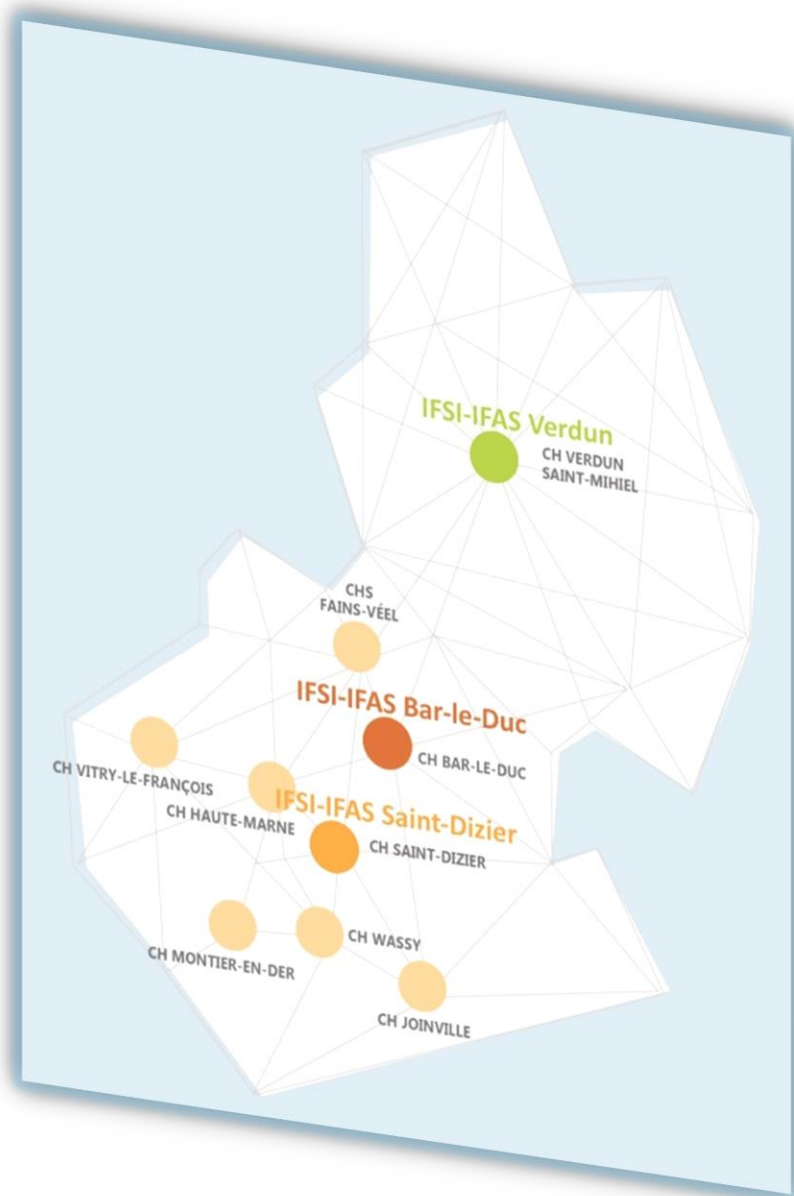
Formations individuelles (INTER): elles se déroulent au sein des locaux de l'institut concerné au regard du calendrier fixé.

Formations collectives (INTRA): dans le souhait d'une formation au sein de votre structure, les modalités d'organisation sont à confirmer avec l'institut de formation. Un diagnostic préalable sera réalisé et une proposition vous sera transmise. Délai moyen d'accès : 90 jours.

LE GHT ET LA COORDINATION

La Coordination des Instituts de Formations s'inscrit depuis le 1^{er} juillet 2016 dans le GHT 5 Cœur Grand-Est qui fait partie de la région Grand Est avec 11 GHT. Celui-ci regroupe les CH de Verdun/Saint-Mihiel, CH de Bar-le-Duc/Fains-Véel, CH-CHHM-établissements de Saint-Dizier, Vitry-le-François, Wassy, Joinville, Montier-en-Der et l'EHPAD de Thiéblemont, ainsi que les instituts de formation paramédicaux du territoire (Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Verdun). Le CH de Verdun est l'établissement support du groupement hospitalier du territoire.

La Coordination des Instituts de Formations du GHT Cœur Grand-Est est mise en place depuis septembre 2018. Elle regroupe 6 instituts de formation répartis sur 2 départements, la Meuse et la Haute-Marne et 3 villes : IFSI ET IFAS de Bar-le-Duc, Saint-Dizier et Verdun. Ce GHT est également rattaché à 2 bassins universitaires distincts (bassin universitaire Lorrain et Champardennais).



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Actualiser les connaissances en lien avec la gestion des risques liés aux abords veineux
- Conforter les connaissances et compétences en lien avec les dispositifs CCI et PICC-LINE
- Garantir des soins adaptés et conformes aux règles de bonnes pratiques

PRE-REQUIS

Diplôme d'Etat Infirmier



PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier Diplômé d'Etat



DURÉE

4h

CONTENU

- Rappel réglementaire et théorique en lien avec l'abord veineux et les dispositifs CCI- PICC LINE
- Mise en situation pratique concernant les dispositifs CCI et PICC LINE
- Test de positionnement et Evaluation de la formation



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 8 personnes maximum



TARIFS

INTER : 180 €

(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

SESSIONS

BAR-LE-DUC

05 mars 2025 – de 08H00 à 12H00

VERDUN

03 juin 2025 – de 13h00 à 17h00

02 décembre 2025 – de 13h00 à 17h00

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une méthodologie de travail et d'analyse adaptées pour l'épreuve de sélection IFAS

CONTENU

- Présentation du déroulé de la formation
- Les attendus du dossier d'inscription
- La fonction d'AS, le référentiel de formation, la législation
- Identification des incontournables d'un CV
- Repérage et formulation des motivations
- Rédaction de situation vécu
- La culture de la santé, les valeurs et la posture professionnelle
- La communication verbale, non verbale et paraverbale
- Préparation à l'oral
- Test de positionnement

SESSIONS

BAR-LE-DUC

06 et 07 mars 2025
03 et 04 avril 2025
15 et 16 mai 2025

VERDUN

24 et 25 mars 2025
06 et 07 mai 2025
04 et 05 juin 2025
25 et 26 août 2025
23 et 24 septembre 2025
15 et 16 octobre 2025



PUBLIC CONCERNÉ / RE-REQUIS

Toute personne dès l'âge de 16 ans souhaitant passer la sélection AS et ayant rédigé un CV et une lettre de motivation pour le 1^{er} jour de formation



DURÉE

6 jours obligatoires, découpés en 3 sessions.
Base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 12 personnes maximum



TARIFS

INTER : 750 €
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09
✉ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80
✉ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14
✉ ifsi@ch-verdun.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux professionnels nommés tuteurs de stage d'identifier, clarifier leurs missions et de s'approprier la dimension de leur rôle en interaction avec les différents acteurs de la formation
- Accompagner le tuteur dans l'utilisation des outils pédagogiques d'apprentissage et d'évaluation

CONTENU

Apports théoriques et mises en situations en lien avec :

- La législation, l'encadrement, l'apprentissage
- Les acteurs de l'encadrement, rôles et missions de chacun
- Les outils de suivi et d'autoévaluation
- Les conduites d'entretien
- Les compétences
- La posture réflexive
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

BAR-LE-DUC

24, 25 février et 24, 25 mars 2025

16, 17 octobre et 20, 21 novembre 2025

SAINT-DIZIER

12, 13 mai et 05, 06 juin 2025

06, 07 novembre et 01, 02 décembre 2025

VERDUN

11, 12, 13 mars et 24 avril 2025

13, 14, 15 mai et 25 juin 2025

04, 05, 06 novembre et 16 décembre 2025



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Infirmier Diplômé d'Etat
justifiant d'au minimum 1 an
d'expérience



DURÉE

4 jours obligatoires, découpés
en 2 sessions
Base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes
maximum



TARIFS

INTER : 500 €
(tarif 2025 donné à titre
indicatif et sous réserve
d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les éléments principaux du référentiel de formation et du champ de compétences de l'aide-soignant ;
- Définir les différents concepts en lien avec le programme et la fonction de tuteur ;
- S'approprier les différents outils pédagogiques ;
- Comprendre ses rôles et missions pour développer sa posture de tuteur ;
- Participer au parcours de professionnalisation des EAS tout en optimisant leur encadrement et leur réflexivité ;
- Situer la place de l'alternance dans la construction des compétences ;
- Se positionner et participer à l'évaluation des compétences ;
- Mettre en place les missions d'encadrement de son lieu d'exercice.

CONTENU

- Rappels conceptuels : notion de compétences, apprentissage, tutorat...
- Les rôles et missions du tuteur
- La présentation de la réingénierie du programme AS
- Les outils de suivi
- Les compétences et leurs évaluations
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

BAR-LE-DUC

01, 02, 03 avril 2025
22, 23, 24 avril 2025
07, 08, 09 octobre 2025

SAINT-DIZIER

10, 11 et 12 mars 2025
03, 04 et 05 novembre 2025

VERDUN

09, 10 janvier et 03 février 2025
17, 20 mars et 25 avril 2025
09, 10 septembre et 06 octobre 2025

PRE-REQUIS

Aucun

PUBLIC CONCERNÉ



Aide-soignant Diplômé d'Etat



DURÉE

3 jours obligatoires
Base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 400 €
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

INTRA : sur devis

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre d'actualiser les connaissances et compétences relatives à :

- La recherche et l'analyse des informations permettant d'identifier l'état général de la personne ;
- L'adaptation des activités en fonction de l'âge et du milieu de prise en soins de la personne ;
- La mise en œuvre, l'évaluation et le réajustement des nouveaux soins autorisés en situation aiguë ;
- L'identification et l'analyse des différentes situations à risque pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants ;
- L'identification et la mise en œuvre de mesures de prévention adéquates lors de l'accompagnement d'une personne en pluridisciplinarité.

CONTENU

3 modules de formation déclinés à partir d'apports théoriques, ateliers de simulation procédurale, retours expérientiels, et mises en situations :

- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates
- Tests de positionnement
- Attribution d'une attestation d'acquisition de compétences ou attestation de suivi de formation

SESSIONS

BAR-LE-DUC

24, 25 et 26 septembre 2025
13, 14 et 15 octobre 2025
10, 11 et 12 décembre 2025

SAINT-DIZIER

24, 25 et 26 septembre 2025
15, 16 et 17 octobre 2025
26, 27 et 28 novembre 2025

VERDUN

23, 24 et 25 septembre 2025
21, 22 et 23 octobre 2025
16, 17 et 18 décembre 2025



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Aides-soignants(es) diplômés(es) avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021



DURÉE

Sessions de 3 jours avec présence obligatoire, conformément à l'arrêté du 26 février 2025
Base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupes de 8 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 450 €

(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

Un dispositif complémentaire en cas de non validation d'un ou de plusieurs modules de formation fera l'objet d'un temps pédagogique adapté aux besoins, engendrant un coût supplémentaire, organisé sur les sessions de formation continue ultérieures.

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner les professionnels de l'encadrement dans :

- Le pilotage du parcours de formation clinique des apprenants,
- L'animation des équipes de tuteurs de stage et des encadrants de proximité

CONTENU

Apports théoriques et mises en situations en lien avec :

- Rappels règlementaires sur les modalités de formation
- Les acteurs de l'encadrement
- Les missions et responsabilités du maître de stage
- Les outils à disposition du cadre de santé
- Parcours de stage et spécificités

SESSIONS

BAR-LE-DUC

21 et 22 janvier + RETEX le 08 avril 2025

20 et 21 mai + RETEX le 16 septembre 2025

14 et 15 octobre + RETEX le 15 janvier 2026



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Tout professionnel assurant la mission de maître de stage en unité sanitaire ou médico-sociale (Directeur, CSS, CS, FFCS, IDEC)



DURÉE

3 jours obligatoires, découpés en 2 sessions



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 20 personnes maximum



TARIFS

INTER : 450 €

(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Rappeler la législation encadrant le rôle aide-soignant en lien avec les thérapeutiques
- Aborder les incontournables en pharmacologie
- Sécuriser l'administration des thérapeutiques
- Identifier les précautions en lien avec les différentes classes thérapeutiques les plus utilisées chez la personne âgée
- Mettre en application au travers de cas concrets

CONTENU

- Aspect législatif
- Les incontournables en Pharmacologie
- Le médicament
- Les voies d'administration
- Les formes pharmaceutiques
- Les classes thérapeutiques
- Sécuriser l'administration
- Précautions en lien avec les principales classes Pharmaceutiques utilisées chez la personne âgée
- Mise en application en binôme / trinôme
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

Formation disponible à la demande

PRE-REQUIS

Aucun



PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des établissements à caractère sanitaire, social ou médico-social (EHPAD) : AS, ASHQ



DURÉE

2H30



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 100 €

INTRA : Selon modalités à définir avec l'Institut

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réactiver les compétences des IDE travaillant en psychiatrie quant à la réalisation de certains soins techniques dits « peu courants » au regard de leurs exercices quotidiens (Sondage vésical, préparation de perfusion et pose de cathéter)
- Renforcer les liens entre les professionnels de terrains et les formateurs de l'institut de formation

CONTENU

- Aspect législatif
- L'anatomie
- La préparation du patient, le consentement
- Les précautions standards
- La toilette génitale
- Les gestes techniques et la manipulation
- La manipulation du matériel stérile
- La surveillance
- Identification des ressources disponibles
- Test de positionnement et évaluation de la formation

SESSIONS

SAINT-DIZIER

26 février 2025
27 février 2025
12 mars 2025
13 mars 2025

PRE-REQUIS

Aucun



PUBLIC CONCERNÉ

IDE exerçant au CHHM de Saint-Dizier (dans les services Pinel, Iris, Fabrique du Pré) et au Centre médical Maine de Biran à Chaumont
IDE exerçant en secteur de psychiatrie au sein du GHT



DURÉE

7H



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 12 personnes maximum



TARIFS

INTER : 250 €

INTRA : Selon modalités à définir avec l'Institut

CONTACT

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à des aides-soignants(es) expérimentés(ées) de bénéficier d'une dispense totale de la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers par :

- L'identification et l'analyse du parcours et des expériences professionnelles du candidat en regard des attendus de fin de 1^{ère} année de formation en soins infirmiers
- La consolidation des connaissances et des compétences en lien avec les sciences et techniques infirmières acquises au cours du parcours professionnel et personnel
- L'assimilation des enseignements incontournables de la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers
- Le développement d'une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitaire
- La mise en œuvre d'un accompagnement et un suivi régulier

CONTENU

- Construction du livret 1 et du livret 2
- Parcours de formation académique (245h) : approche des enseignements incontournables de la première année de formation en soins infirmiers en lien avec les compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 7 du référentiel de formation infirmière
- Parcours de formation clinique (175h) : stage de 5 semaines ciblant l'acquisition des éléments des compétences 1, 2 et 4 du référentiel de formation infirmière

SESSIONS

BAR-LE-DUC

Inscription : 01 octobre 2024

Forclusion : 20 décembre 2024

Préparation du livret 1 : entre le 07 février et le 03 mars 2025

Retour livret 1 : 03 mars 2025 au plus tard

Journée d'information : 07 février 2025

Entretien livret 1 : 06 et 07 mars 2025

Parcours de formation : du 31 mars jusqu'au 02 juillet 2025

Positionnement au livret 2 : 03 et 04 juillet 2025

PRE-REQUIS

AFGSU de niveau 2 en cours de validité ; sélection validée pour l'entrée en IFSI par la voie FPC la même année ou l'année précédant l'entrée dans le dispositif ; satisfaire aux exigences du Livret 1



PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e) retenu(e) par son employeur et justifiant d'un exercice professionnel au moins équivalent à 4821H dans les 5 dernières années.



DURÉE

Livret 1

Parcours de formation (420h)

Programmé sur une période de 3 mois avec présence obligatoire intégrant une période de formation clinique de 5 semaines, conformément à l'instruction du 2 août 2023

Livret 2 (2h)



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 10 à 15 personnes maximum



TARIFS

INTER : 3500€ (tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et analyser avec le participant son parcours et ses expériences professionnelles.
- Décrire l'ensemble de son parcours professionnel au regard des exigences du livret 1
- Mesurer l'écart entre son expérience et les attendus du métier d'aide- soignant, Comprendre les exigences du métier d'aide- soignant
- Repérer les activités de soin en lien avec les compétences attendues du métier d'aide- soignant
- Repérer et décrire ses activités unité par unité conformément à la structure du livret 2 proposé.
- Organiser et articuler ses idées entre elles afin de garantir la cohérence de son dossier
- Préparer la présentation du dossier : développement de la capacité d'argumentation en vue de la présentation devant le jury de certification.
Évaluer l'état clinique d'une personne (Module 3),
Mettre en œuvre des soins adaptés (Module 4),
Accompagnement de la mobilité de la personne (Module 5).

CONTENU

- Construction du livret 1 et du livret 2
- Préparation d'une prestation orale devant un jury
- Séquences pédagogiques des modules 3, 4 et 5

SESSIONS

Inscription entre le 15 avril et le 21 juin 2025

Livret 1 (11h) : du 26 août au 30 septembre 2025

Livret 2 (30h) : à partir de la semaine 42

Formation académique et clinique de février à juillet 2025

Jury DE : à déterminer selon calendrier DREETS



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Professionnels exerçant dans une structure sanitaire et/ou médico-sociale publique.



DURÉE ET ORGANISATION

Livrets 1 et 2 : alternance de temps individuels et d'accompagnements collectifs (10 personnes maximum par site – Saint-Dizier ou Verdun).

Rédaction du livret 1: 11h ;

Rédaction du livret 2: 30h

Modules théoriques 3, 4 et 5 : Cours Magistraux, Travaux Dirigés et Pratiques intégrant des périodes de stage conformément à l'arrêté du 10 juin 2021.



TARIFS

INTER : 4 500€ avec formation GSU

(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels ayant un projet de reconversion et étant accompagné par un organisme financeur, d'accéder à la formation en soins infirmiers et accéder au diplôme d'Etat d'infirmier.

CONTENU

Séquences pédagogiques et stages conformément au référentiel de formation (Arrêté du 31 juillet 2009 modifié notamment par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier)

SESSIONS

BAR-LE-DUC, SAINT-DIZIER, VERDUN

Rentrée de septembre 2025.

Pour toute inscription se renseigner auprès des secrétariats des Instituts à partir de décembre 2024 ou consulter le calendrier sur le site Internet de l'institut : www.ghet-coeurgrandest.fr



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

- Tout candidat qui justifie d'une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale d'une durée de trois ans à la date de clôture des inscriptions, et qui répond aux épreuves de sélection écrite (rédaction et calculs simples) et orale (entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat).

- Tout professionnel titulaire du BAC en situation de reconversion qui a satisfait aux exigences de la plateforme PARCOURSUP



DURÉE

2100h de formation théorique, 2100h de formation clinique, 900h de travail personnel (3 années scolaires)



TARIFS

INTER : 8 200€
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels ayant un projet de reconversion et étant accompagné par un organisme financeur, d'accéder à la formation d'aide-soignant et au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

CONTENU

Séquences pédagogiques et stages conformément au référentiel de formation (Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant)

SESSIONS

BAR-LE-DUC, SAINT-DIZIER, VERDUN

Rentrée de septembre 2025.

Rentrée de janvier 2026.

Pour toute inscription se renseigner auprès des secrétariats des Instituts ou consulter le calendrier sur le site Internet de l'institut : www.gh-t-coeurgrandest.fr



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

-Toute personne en reconversion professionnelle et qui répond aux épreuves de sélection comprenant un dossier (liste des pièces constitutives accessible sur le site des Instituts) et un entretien permettant d'évaluer les qualités et le projet professionnel du candidat.

-Toute personne accompagnée par son employeur et répondant aux exigences de l'Article 11 de l'arrêté du 12 avril 2021 modifié.



DURÉE

Cursus complet :
770h de formation théorique,
770h de formation clinique

Cursus partiel : en fonction des titres professionnels ou diplômes, un aménagement de la formation est réalisé. Se renseigner auprès du secrétariat de l'Institut.



TARIFS

INTER : 6 200€
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels ayant un projet de reconversion et étant accompagné par un organisme financeur, d'accéder à la formation d'auxiliaire de puériculture et au diplôme d'auxiliaire de puériculture.

CONTENU

Séquences pédagogiques et stages conformément au référentiel de formation (Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture)

SESSIONS

SAINT-DIZIER

Rentrée de septembre 2025.

Rentrée de janvier 2026.

Pour toute inscription se renseigner auprès du secrétariat de Saint-Dizier ou consulter le calendrier sur le site Internet de l'institut : www.ghet-coeurgrandest.fr



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

-Toute personne en reconversion professionnelle et qui répond aux épreuves de sélection comprenant un dossier (liste des pièces constitutives accessible sur le site des Instituts) et un entretien permettant d'évaluer les qualités et le projet professionnel du candidat.

-Toute personne accompagnée par son employeur et répondant aux exigences de l'Article 11 de l'arrêté du 12 avril 2021 modifié.



DURÉE

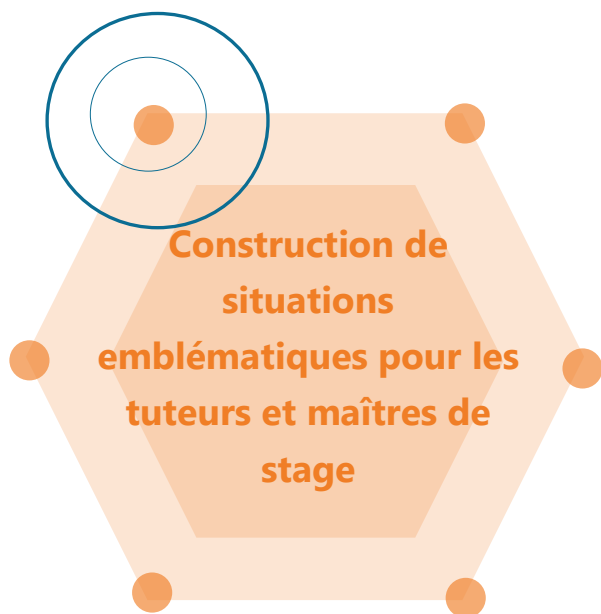
Cursus complet :
770h de formation théorique,
770h de formation clinique

Cursus partiel : en fonction des titres professionnels ou diplômes, un aménagement de la formation est réalisé. Se renseigner auprès du secrétariat de l'Institut.



TARIFS

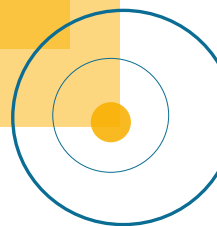
INTER : 6 200€
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)



***Historique de nos formations :**

- Adaptation à l'emploi ASHQ (28H)
- Adaptation à l'emploi pour les ASH en médico-social (70H)
- Préparation aux épreuves de sélection concours infirmier pour les titulaires du DEAS

*Ces formations peuvent être réactivées selon vos besoins et après confirmation des modalités avec l'institut





INDIQUEZ-NOUS CI-DESSOUS D'AUTRES FORMATIONS DONT VOUS AURIEZ BESOIN

Coordonnées du demandeur

Nom et prénom :

Fonction :

Établissement :

Adresse postale :

Adresse mail :

N° de téléphone :

Description :

Objectifs :

Période de formation souhaitée dans l'année :

Public visé (qualification et nombre) :

Lieu de la formation :

Institut de formation de :

Fait à :

Le :

Signature :

Contacts :



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Ifsi-Ifas de Bar-le-Duc
1 Boulevard d'Argonne
CS 10510
55012 Bar-le-Duc Cedex
Tél. 03 29 45 88 09
Mail : ifsi@pssm.fr

N°SIRET : 26550002500126

*Enregistré sous le numéro d'activités 4155 0033455
auprès du préfet de région Grand Est (enregistrement
qui ne vaut pas agrément de l'Etat)*



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Ifsi-Ifas de Verdun
Promenade de la Digue
BP 20713
55107 Verdun Cedex
Tél. 03 29 83 64 14
Mail : ifsi@ch-verdun.fr

N°SIRET : 20003978200178

*Enregistré sous le numéro d'activités 44550047955
auprès du préfet de région Grand Est (enregistrement
qui ne vaut pas agrément de l'Etat)*



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Ifsi-Ifas de Saint-Dizier
1 rue Albert Schweitzer
52100 Saint-Dizier
Tél. 03 25 56 88 80
Mail : secretariat.ifas@ifsi-saintdizier.fr
N°SIRET : 26520513800117
*Enregistré sous le numéro d'activités 2152P001852
auprès du préfet de région Grand Est (enregistrement
qui ne vaut pas agrément de l'Etat)*

Bulletin d'inscription

**A retourner dûment complété par mail à l'adresse indiquée avec le lieu de formation
(1 bulletin par agent)**

Intitulé de la formation demandée :

Dates de la formation demandée :

Lieu de la formation : ☐ IF Bar-le-Duc/Fains Vél
ifsi@pssm.fr

☐ IF Saint-Dizier
secretariat@ifsi-saintdizier.fr

☐ IF Verdun
ifsi@ch-verdun.fr

Partie à renseigner par l'employeur ou l'encadrement de proximité

Nom de votre structure :

Adresse de votre structure :

.....

.....

Téléphone : Courriel :

Partie à renseigner par le participant

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse mail (obligatoire): Téléphone :

Coordonnées du cadre (nom et téléphone) :

Avez-vous une reconnaissance de situation de handicap ?* ☐ Oui ☐ Non

* Information nécessaire si des aménagements sont à envisager avec le référent handicap de l'institut, conformément à la démarche qualité Qualiopi